

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
29/10/2021

Dossier complet le :  
29/10/2021

N° d'enregistrement :  
F09321P0336

### 1. Intitulé du projet

Réhabilitation des épis n° 6, 9 et 10 sur les plages de Nice

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole Nice Côte d'Azur

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le président, Christian Estrosi

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 0 1 9 5 0 0 1 1 5

Forme juridique

Métropole

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière.	La métropole souhaite réhabiliter 3 ouvrages vieillissants sur les plages de Nice afin qu'ils puissent continuer à assurer leur rôle de lutte contre l'érosion du littoral.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Chaque année, les tempêtes hivernales endommagent les ouvrages littoraux des plages de Nice. Un apport de blocs en enrochement de 10 à 12 tonnes est prévu afin restaurer 3 de ces ouvrages.  
Les travaux seront effectués en dehors de la saison balnéaire, de préférence entre Février et Avril. La carapace des ouvrages sera entièrement démontée puis reconstruite avec des blocs en enrochement neufs.  
La dimension des ouvrages a été revue à la baisse.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif des travaux est de réhabiliter certains épis en enrochement afin qu'ils puissent continuer à assurer leur rôle dans la lutte contre l'érosion du littoral.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée total des travaux est de 5 à 6 semaines, en fonction des conditions météorologiques.

Les travaux sont séquencés en plusieurs phases :

- Démontage de la carapace des ouvrages à réhabiliter
- Tri des blocs à évacuer
- Apport de blocs neufs, provenant de carrières
- Modification du noyau de l'ouvrage afin de réduire ses dimensions
- Remontage de la carapace
- Évacuation des blocs restants

Le pied des ouvrages ayant déjà été réalisés lors de la création de ces derniers, l'impact sur le milieu marin sera très localisé autour des blocs constituant la carapace.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation en ce qui concerne les ouvrages en enrochement sur les plages de Nice.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le coût des travaux étant supérieur à 160 000€ mais inférieur à 1 900 000€, le projet sera soumis à Déclaration.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'un ouvrage avant travaux	540 mètres carrés
Surface d'un ouvrage après travaux	350 mètres carrés
Taille des blocs neufs apportés	10 à 12 tonnes (4 à 5 mètres cubes)
Quantité de blocs neufs apportés	440 mètres cubes
Longueur de la plage impactée par les travaux	135 mètres linéaires
Durée des travaux	5 à 6 semaines

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Nice  
Plages Magnan, Lenval et Fabron

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 7° 14' 2 1" 8 16 Lat. 4 3° 4 1' 13" 378

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 7° 14' 4 1" 707 Lat. 4 3° 4 1' 2 3" 7

Point d'arrivée :

Long. 0 7° 14' 2 1" 8 16 Lat. 4 3° 4 1' 13" 378

Communes traversées :

Nice

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Territoire de la commune de Nice
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ à 5km du site Natura 2000 "Cap Ferrat" référencé FR9301996
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ à 3km du site classé "Colline du château à Nice".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de réhabilitation des ouvrages en enrochement consistent en l'apport de matériaux extraits de carrières afin de remplacer les enrochements usés par les tempêtes. Un apport de 440m3 d'enrochements est prévu ainsi que l'évacuation de 750m3 d'enrochements (suite au redimensionnement des ouvrages)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les dimensions des ouvrages ont été revues à la baisse afin de limiter leur impact sur l'environnement tout en continuant à jouer leur rôle dans la lutte contre l'érosion du littoral. L'évacuation des anciens blocs sera donc plus importante que l'apport de blocs neufs.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le majeure partie des travaux s'effectue hors eau. La partie immergée représente entre 20% et 30% du volume total de la carapace des ouvrages. Suite au redimensionnement des ouvrages, le volume en contact avec le milieu marin va diminuer. Il s'agira de déposer les anciens blocs et de les remplacer par des blocs neufs, issus de carrières locales. Avant le début des travaux, un repérage sous marin sera effectué pour constater la présence (ou non) de faune, flore, habitats, etc... Si leur présence était confirmée, des barrière matières en suspension seraient mises en place avant les travaux pour empêcher la turbidité d'impacter le milieu marin.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 "Cap Ferrat" est à plus de 5km de distance de l'emprise des travaux. Il ne peut donc pas être impacté par les travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Submersion/érosion comme exposé dans le Porté à Connaissance de l'État.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les blocs sont lavés avant d'être transportés sur les plages. Les engins intervenants pendant les travaux n'entreront pas en contact avec le milieu marin, hormis le godet de la pelle mécanique en charge de positionner les blocs. De plus, les travaux sont prévus en dehors de la saison balnéaire.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements/trafics sont engendrés lors de la livraison des blocs. Au total, une centaine de déchargement de blocs sont nécessaires sur les plages de Nice, au niveau des rampes Poincaré et/ou de la rampe Sainte Hélène.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La source de bruit est localisée sur la plage pendant la durée des travaux. Les engins de chantier et le déchargement des blocs engendrent du bruit. La durée des travaux est de 5 à 6 semaines. Horaires : 8h30-12h 14h-16h Les travaux se déroulent en zone urbaine.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Lors de l'apport des blocs neufs, le déchargement se fait directement sur la plage. Le choc et les vibrations seront amortis par la plage.</p> <p>La pose et la dépose des blocs se fait délicatement pour éviter de les endommager.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux sont effectués de jour.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement des moteurs des engins (camions, pelles mécaniques).</p> <p>Mais la durée des travaux est de 5 à 6 semaines, en zone urbaine. L'impact des rejets dans l'air est donc négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Rechargement des plages de Nice en galets gris roulés de taille 20/80mm.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les blocs d'enrochements neufs seront de la même nature que ceux constituant les ouvrages actuels présents sur les plages de Nice.

Les travaux en contact avec le milieu marins se limitent au remplacement des blocs constituant la partie immergée de la carapace des ouvrages.

En cas de faune, flore ou habitat marin à proximité, des barrières matières en suspension seront mises en place pour limiter la zone de turbidité liée au déplacement de certains blocs.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire dès lors que les travaux de réhabilitation des ouvrages en enrochements des plages de Nice n'impacte que légèrement et très localement le milieu marin.

De plus, la catégorie n°11 de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement, "Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière", indique que ce type de projet n'est pas soumis à autorisation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nice

le, 27/10/2021

Signature

Julien  
LARRAUN



Julien LARRAUN